

Comment le « licenciement » devient un outil de domination :

La lutte pour reconquérir le droit de protester

Rapport analytique du site iranien Davtatab sur la précarité de l'emploi en Iran¹

Le problème ne se limite pas au fait que les travailleurs/euses exercent leur activité dans des conditions plus difficiles. Le problème plus grave est qu'aujourd'hui, même exprimer son mécontentement peut entraîner un licenciement. C'est précisément à ce moment-là que la peur cesse d'être un sentiment individuel pour devenir un mécanisme collectif de contrôle de la main-d'œuvre.

Des rapports de ce type indiquent qu'après la guerre de 40 jours (28 février au 8 avril 2026), a eu lieu une extension de la fermeture des unités de production. Le rapport de force entre travailleurs/euses et patronat a changé de manière sans précédent, au détriment des travailleur/euses. Lorsque le nombre de chômeurs/euses augmente, et que la file de la main-d'œuvre disponible s'allonge, l'employeur recourt plus facilement au licenciement, sachant qu'il n'est pas difficile de remplacer un.e travailleur/euse contestataire.

Dans un entretien avec l'agence de presse ILNA dépendant du ministère du travail, un ouvrier de la zone industrielle de Sahand à Tabriz décrit ainsi la peur du licenciement au cours des derniers mois:

« Avant la guerre, nous ne disposions pas de beaucoup de moyens de confort ou d'avantages sociaux qui pourraient nous être maintenant retirés. Le problème, c'est qu'avant la guerre, si nous protestions ou formulions des revendications, même si elles n'aboutissaient pas, au moins nous ne faisons pas face à une répression brutale.

Mais après le début de la guerre, surtout après cette dernière guerre, la situation a changé. Comme certaines usines ont été endommagées et fermées, le chômage parmi les ouvrier.es de Tabriz a fortement augmenté. À présent, si quelqu'un.e émet la moindre protestation ou revendication, il/elle est très facilement licencié.e. Rien que durant cette courte période, plusieurs ouvrier.es ont été renvoyé.es, simplement pour avoir protesté contre des transferts déraisonnables de personnel entre les différentes unités de travail. Dans notre seule unité, qui compte environ quarante à cinquante salarié.es, trois personnes ont été licenciées uniquement parce qu'elles s'opposaient à un changement de poste. Et cela alors même que nous sommes tous considéré.es comme des ouvrier.es qualifié.es et spécialisé.es. »

● Ce récit dresse une image crue d'une « impasse stratégique » dans la condition ouvrière. Une situation où les crises majeures (comme la guerre et l'effondrement économique) transforment la main-d'œuvre en « soldats sans défense » face aux exigences des employeurs. Lorsque le taux de chômage augmente en raison de la fermeture des unités de production, « la peur d'être remplacé » devient l'outil le plus puissant pour réprimer les revendications.

Selon certains rapports, entre 2 et 4 millions de personnes ont perdu leur emploi au cours des deux derniers mois : des ouvriers travaillant dans des petites et moyennes entreprises, des travailleurs/euses freelance, ainsi que des travailleurs/euses et employé.es du secteur des services

● Celles et ceux qui n'ont pas encore été licencié.es ne sont pas non plus dans une meilleure situation : dans certaines unités, les arriérés de salaires dépassent désormais deux mois, les salaires

¹ - <https://t.me/GEtehadbazneshastegan>

n'ont pas été augmentés, les heures supplémentaires ont été supprimées, l'effectif des équipes de travail ont été réduits, et les primes ainsi que les autres avantages salariaux ont également été suspendus.

Ainsi, même pour celles et ceux n'ayant pas pour l'instant perdu leur emploi, la fracture de « l'insécurité de l'emploi » s'est activée, la voix de tout.e protestataire est étouffée dès le départ sous prétexte de « préserver son poste de travail ».